

## Informations pratiques

### Inscriptions

Les inscriptions à l'accueil ludo éducatif s'effectuent en ligne sur l'Espace citoyen, accessible depuis le site internet de la Ville, et à l'Accueil enfance famille à l'Hôtel de Ville.

### Les documents à fournir :

- La fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- L'attestation CAF du quotient familial
- L'attestation d'assurance valide
- La notification « aides au temps libre » de la CAF,
- La décision judiciaire concernant la garde de l'enfant.

## Coordonnées

**Accueil Enfance Famille**  
**Hôtel de Ville,**  
**Esplanade Tony-Larue**

Accueil Enfance famille 02.35 68.99.04  
Courriel [aef@grandquevilly.fr](mailto:aef@grandquevilly.fr)

[grandquevilly.fr](http://grandquevilly.fr)

# Accueil Ludo éducatif

Année scolaire 2022/2023

*Les informations de ce document, concernant les modalités d'inscription et le fonctionnement de nos accueils pour la rentrée scolaire 2022/2023, restent soumises aux évolutions sanitaires et aux mesures gouvernementales.*

## Informations générales

Période d'inscription **du lundi 20 juin au vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022, place illimitées.**

### Deux possibilités d'inscription :

- Le site de la ville, [www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr) puis **Espace Citoyen**
- L'Accueil Enfance Famille (au rez-de-chaussée de la Mairie). Le formulaire d'inscription sera directement édité sur place.

La participation à l'accueil ludo éducatif implique l'adhésion au **contrat de respect**. Celui-ci est disponible en mairie à l'Accueil Enfance Famille (AEF) et sur le site de la Ville.



## Fonctionnement

En période scolaire uniquement : **lundi, mardi, jeudi, et vendredi** selon les horaires ci-dessous :

Ecole maternelles	Ecole élémentaires
<p><b>A partir de 7h30 et jusqu'à 8h20.</b> (8h35 concernant les écoles Charles-Perrault, Louis-Pasteur, et Anne-Frank uniquement).</p>	<p><b>A partir de 7h30 et jusqu'à 8h20.</b> Attention, les enfants de l'école Jean-Cavaillès sont accueillis à l'école Jean-Moulin).</p>
<p><b>Le soir de 16h15 à 18h30</b> (à partir de 16h30 pour les 3 écoles citées précédemment). Le départ est possible à tout moment en informant les animateurs de l'accueil.</p> <p>Dans l'intérêt de l'enfant et le respect des encadrants, les horaires de fin d'accueil doivent être respectés.</p>	<p><b>Le soir de 16h15 à 18h30.</b> Quatre horaires de sortie sont proposés : 17h00, 17h30, 18h00 ou 18h30.</p> <p>En dehors de ces créneaux, votre enfant ne pourra pas quitter l'accueil. L'heure de départ choisie devra être communiquée au responsable.</p> <p>Dans l'intérêt de l'enfant et le respect des encadrants, les horaires de fin d'accueil doivent être respectés.</p>

L'accueil ludo éducatif propose :

- **Un goûter** composé d'une boisson au lait ou équivalent, et d'un élément céréalier (biscuits, pain, beurre).
- **Des activités** telles que la lecture, des jeux de société, des jeux de ballon, des activités manuelles, etc.
- **Une aide aux devoirs** : lundi, mardi et jeudi, à la demande des enfants, sous la surveillance d'un animateur, un groupe peut être spécifiquement constitué.

## Tarification

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé en fonction de son quotient familial. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen.

*Tarifs au 01/01/2023*

Facturation <u>Accueil Ludo éducatif</u>	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarification plancher	Tarification plafond	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif accueil du matin :	<b>0,86€</b>	<b>1,23€</b>	1,93€	3,42€
Tarif accueil du soir :	<b>1,77€</b>	<b>2,30€</b>	3,42€	3,80€

## Facturation et paiement

La facturation est à l'unité consommée, mensuelle et établie à terme échu.

Le paiement des factures s'effectue soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre des Finances Publiques de Grand Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

**Attention à bien respecter la date limite de paiement inscrite sur la facture.**

**Toute réclamation portant sur la facturation doit être signalée à l'Accueil Enfance Famille dès réception de la facture et dans la date limite de paiement.**